

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 29 octobre 2012 à 18h sous la présidence du maire, monsieur Marc Lauzon.

Présences : Suzette Bigras, Mario St-Charles, Tom Whitton  
Guillaume Bouvrette

Jean Langevin, directeur général  
M<sup>e</sup> Jacques Robichaud, greffier

Absents : James McAllister, Nathalie Chayer

---

**Séance extraordinaire**

La séance est ouverte par monsieur le maire Marc Lauzon à 18h07.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles  
Appuyé par monsieur Tom Whitton  
et unanimement résolu

2012-10-29.302

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**2. Engagement d'un trésorier et directeur des finances**

CONSIDÉRANT le départ de la trésorière et directrice des Finances ;

IL EST

Proposé par madame Suzette Bigras  
Appuyé par monsieur Mario St-Charles  
et unanimement résolu

2012-10-29.303

D'ENGAGER monsieur Gerry Michel Hethrington à titre d'employé cadre, au poste de trésorier et directeur des finances, à compter du 31 octobre 2012.

**ADOPTÉE**

**3. Engagement d'un Directeur de la Gestion du territoire**

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Martin Angers, directeur des Services techniques et de l'urbanisme ;

IL EST

Proposé par madame Suzette Bigras  
Appuyé par monsieur Tom Whitton  
et unanimement résolu

2012-10-29.304 D'ENGAGER monsieur Benoit Grondin à titre d'employé cadre, au poste de Directeur de la Gestion du territoire, au plus tard le 12 novembre 2012.

**ADOPTÉE**

4. **Nomination d'un Directeur adjoint par intérim au Service de police régionale de Deux-Montagnes**

---

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton  
Appuyé par monsieur Guillaume Bouvrette  
et unanimement résolu

2012-10-29.305 DE NOMMER monsieur Patrick Denis à titre de Directeur adjoint par intérim au Service de police régionale de Deux-Montagnes, à compter du 8 mars 2012.

**ADOPTÉE**

5. **Période de questions (maximum 30 minutes)**

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 18h05.  
Deux citoyens questionnent le conseil. La période de questions se termine à 18h18.

6. **Levée de la séance**

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles  
Appuyé par monsieur Tom Whitton  
et unanimement résolu

2012-10-29.306 DE LEVER la présente séance à 18h18.

**ADOPTÉE**

Signé *Marc Lauzon*  
Marc Lauzon, maire

Signé *Jacques Robichaud*  
Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.  
Directeur des services juridiques et greffier